



COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le RHNe contraint de réduire son activité en raison d'un absentéisme en hausse de 30%

L'augmentation du nombre d'infections liées à l'émergence du variant Omicron entraîne une hausse du nombre d'hospitalisations, mais aussi de mises en isolement du personnel. Dans ce contexte, l'hôpital cantonal réduit encore son activité élective. La prise en charge des cas urgents reste assurée.

La forte augmentation du nombre d'infections au Covid-19 induite par le variant Omicron met le dispositif du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) sous forte tension. Le 18 janvier, 82 patients positifs étaient hospitalisés, dont 54 en soins aigus et 28 en réadaptation. Cela représente une augmentation de plus de 40% par rapport à fin décembre. Au total, 390 patients sont hospitalisés sur les différents sites de l'institution et les patients Covid représentent près de 25% du nombre de lits, malgré l'élargissement maximal du dispositif.

Cette situation délicate est aggravée par l'absentéisme du personnel médico-soignant, 30% plus élevé que la normale. Entre les malades, les quarantaines et les gardes d'enfants, 64 collaboratrices et collaborateurs sont absents ce mercredi 19 janvier en lien direct avec le Covid-19. Si l'on ajoute les effectifs supplémentaires nécessaires pour faire face à cette situation de crise (ouverture de lits, tests Covid, vaccination interne, etc), le département des soins devrait trouver plus de 40 remplaçants chaque jour.

Au vu de la difficulté à compenser les absences et afin de libérer les ressources nécessaires au fort accroissement du dispositif de soins, le RHNe est contraint de réduire drastiquement son activité non urgente. La programmation du bloc opératoire a été fortement réduite en ce qui concerne les interventions électives. Cela permet de diminuer le besoin en lits dans un dispositif saturé et d'allouer les ressources nécessaires aux missions urgentes. Tous les mandats hors soins ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre, ainsi que toutes les formations non indispensables à l'activité hospitalière. La prise en charge de tous les cas urgents reste assurée.

Au vu de cette situation extrêmement tendue, le RHNe doit se réorganiser quotidiennement afin d'assurer la sécurité des soins urgents de tous les patients, Covid et non-Covid. Dans ce contexte, nous prions instamment la population de ne pas venir à l'hôpital pour réaliser des tests Covid, excepté pour les prises en charge en urgence, les consultations et les interventions déjà planifiées. La forte demande actuelle en test

engorge les urgences et retarde la bonne prise en charge des patients. Pour les tests de dépistage, les Neuchâteloise et les Neuchâtelois sont priés de se rendre dans les différents centres de test du canton.

Neuchâtel, le 19 janvier 2022

Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91